

TERRITOIRES DE LA MEMOIRE

18 MAI
30 2015



Albert Van den Berg
Témoign de la barbarie nazie



Création Camille Servais
Morgane Mansion
Melissa Seranova



История среди миллионов...



Альберт ван ден Берг родился в Льеже на 10 мая 1890 года. В 1914 году и после получения степени доктора юридических наук поступил на службу в бельгийской армии. В августе 1942 года, по просьбе епископа Луи-Жозеф Kerkhofs, он входит в ряды сопротивления. Он во главе католической сети, обеспечивающей ложные удостоверения личности и многие потайные места для еврейских детей. Он будет арестован 30 апреля 1943 и 5 месяцев спустя депортирован. Мы не знаем точную дату и обстоятельства его смерти, подробности его депортации неясны.

« Жить для других лучше чем жить для себя ». Кларенс Дэрроу.



« Une histoire parmi des millions d'autres... »

« L'homme qui lutte pour autrui est meilleur que celui qui lutte pour lui-même. » de Clarence Darrow.

Biographie d' Albert Van Den Berg

Avant la guerre

Albert Van den Berg est né à Liège le 10 mai 1890, il sort tout juste des bancs d'école en tant que docteur en droit licencié en notariat et avocat à la cour d'appel de Belgique lorsqu'il devient soldat en 1914. Durant la Première Guerre Mondiale, lors d'une offensive de libération en 1918, il est gravement blessé et bien qu'il reçoive le rôle d'adjudant, il ne participera pas à la fin de la guerre. En 1918, il est décoré de la Croix Du Feu, récompense pour les soldats restés plus de 12 mois en contact avec l'ennemi.

Durant l'entre- deux guerres, Albert Van den Berg continue ses activités d'avocat et devient membre de l'asbl " Colonies Scolaires Catholiques" où des enfants des villes, atteints d'un handicap mental, se rendaient dans des couvents et homes à la campagne.

Pendant la guerre

Dès le début de la Seconde Guerre Mondiale, l'évêque Louis-Joseph Kerkhofs lui demande de l'aider à sauver des enfants juifs. Pour ce faire, ils utilisent le réseau préétabli « Des Colonies Scolaires Catholiques ». Ils mettent sur pied un réseau très organisé qui permettra de sauver des centaines d'enfants. Ils sont aidés par un grand nombre de bénévoles ce qui permet aussi de créer le « relais fleuri », dirigé par Marie- José Colinet-Marchal, accueillant les enfants de moins de 5 ans pour les élever, les nourrir et les instruire. Ainsi suivant leur sexe et leur âge, les enfants étaient placés dans divers endroits comme à Banneux, à Gomzé-Andoumont ou dans des foyers. M. Van Den Berg utilisait son cabinet d'avocat pour cacher les documents administratifs ; les cartes d'indentité se trouvaient sous son fauteuil et ceux des colonies dans la cheminée. Ce réseau ne faisait donc pas de sabotage mais s'occupait de cacher les enfants et les adultes juifs. Il met aussi à contribution beaucoup de particuliers mais aussi des institutions catholiques liégeoises (abbayes, couvents, homes, maisons religieuses...), entretient de bonnes relations et échange des services avec d'autres

organisations comme le CDJ (Comité de Défense des Juifs) avec qui il collaborait étroitement et dont Albert Van den Berg était membre. La plupart des organisations se mettent au point de novembre 1942 à mars 1943. Un des autres réseaux importants était le réseau Clarence (réseau de renseignements), à Liège, qui collaborait aussi avec le réseau Van den Berg.

Une des difficultés majeures pour le fonctionnement de cette organisation était qu'il n'était pas facile de savoir qui était résistant et qui ne l'était pas, car Albert Van den Berg confiait des responsabilités à des citoyens qu'il connaissait à peine, ce qui était très dangereux, même si à Liège la plupart des gens étaient résistants. Ce fut le cas de Madame Colinet-Marchal, qui devient résistante grâce à sa sœur, Paula. Elle était employée au service du ravitaillement à l'administration communale de Liège. Les cartes de ravitaillement et d'identité fournies étaient authentiques car elles étaient imprimées et cachetées par l'administration elle-même clandestinement ; elles n'éveillaient donc aucune méfiance. Mme Marchal voulant donc aider sa sœur aînée en l'accompagnant ou en la remplaçant, se retrouva dans le réseau de la résistance naturellement.

Les résistants du réseau devaient se montrer discrets, car il y avait beaucoup d'éléments suspects pouvant attirer l'attention. Premièrement, il n'y avait jamais eu autant d'enfants dans les colonies. Ils avaient aussi besoin de beaucoup de vivres et de fournitures alors que le pays tout entier était en pénurie. Pour y remédier, ils recevaient de l'aide de plusieurs administrations et d'habitants qui leur fournissaient des timbres d'alimentation. Bien que ce réseau ait permis de sauver beaucoup d'enfants, il ne pouvait pas procurer les mêmes services aux adultes. Par conséquent, Albert Van den Berg mit au point un trafic de fausses cartes d'identité pour les juifs. Par la suite, il les plaçait chez des particuliers à la campagne. C'est justement ces services qui entraîneront sa chute : un bénéficiaire de notre témoin fut contraint de divulguer l'origine de ses papiers falsifiés afin de sauver sa femme de la Gestapo. C'est ainsi que la Gestapo débarqua dans le cabinet de Albert Van den Berg situé sur le Boulevard de la Sauvenière le 30 avril 1943 et l'arrêta lui, sa secrétaire Mademoiselle Tilman et son collaborateur Pierre Coune. Seule la secrétaire fut relâchée. Pierre Coune sera libéré le 14 février 1944 mais il décédera en 1950 de la tuberculose.

L'avocat fut emmené et jugé à la prison Sainte-Barbe, une annexe de la prison Saint-Léonard, mais la législation allemande antisémite n'étant pas d'application en Belgique, il fut juste inculpé pour falsification de cartes d'identité. Il fut condamné à 1 an de prison à partir de la date de son arrestation, mais sa peine fut raccourcie à 5 mois et sa date de libération fixée au 30 septembre 1943. Il passa le reste de sa détention à la prison de Huy. Alors qu'en ce 30 septembre sa famille préparait la célébration de son retour, Albert Van den Berg fut enlevé et déporté par la Gestapo. On l'envoya dans un camp de concentration, d'abord, à Vught situé au Pays-Bas, ensuite à Neuengamme, près d'Hambourg en Allemagne. Le reste de sa vie est confus. On pense qu'il tomba malade et qu'il était incapable d'être transporté vers Hambourg. Une autre affirmation laisse supposer qu'il fut transporté dans un bateau regroupant des prisonniers politiques et qu'il aurait disparu mais cette hypothèse n'est fondée sur aucune source. Finalement une autre proposition suggère qu'il serait mort au camp Sandbostel, annexe de Neuengamme. Aujourd'hui on ne sait pas si le corps enterré à son nom au cimetière de Robermont est le sien car certaines de ses blessures datant de la Première Guerre Mondiale n'apparaissent plus lors de l'autopsie.

Malgré sa mort, le réseau d'Albert Van den Berg ne fut pas dissous : George Fonsny le mari de sa sœur Germaine Fonsny, reprit les activités et put ainsi continuer le travail établi par l'avocat.

Après la guerre

A la fin de la guerre, certains enfants cachés retrouvèrent leurs parents, mais pour la plupart, leurs parents étant décédés, ils furent placés dans des associations juives.

En 1995, en remerciement des services rendus, Albert Van den Berg, sa sœur et son beau-frère reçurent le titre de « juste » parmi les nations à titre posthume par l'institut Yad Vashem. La mémoire de Albert Van den Berg est commémorée à divers endroits en Belgique et ailleurs ; à Liège se trouve le passage Van den berg où on peut voir un monument à son honneur et un mémorial symbolisant son travail et son soutien devant le home des colonies d'enfants à Banneux.

Tant d'injustice : un récit inspiré par la vie d'Albert Van den Berg

Le 30 avril 1943, Boulevard d'Avroy au 144, à 15 heures 27, j'attends Isabelle pour 15 heures 30, elle doit m'apporter de fausses cartes de ravitaillement et des timbres.

Assis dans mon fauteuil au coin de la cheminée tel un garde du corps de mes précieux documents sur les caches de mes juifs, je patiente. Soit, une journée comme les autres.

Il est 15 heures 33, Isabelle est en retard. Tout à coup, je pense que ma vie est simple et sans rebondissement, malgré le fait que je m'occupe d'un grand réseau résistant, je m'ennuie. Ma femme, Catherine Dupont, est morte un an avant la guerre à cause d'une saloperie de cancer, j'aurais tellement voulu qu'elle soit là, qu'elle me soutienne à la vue de la médiocrité de l'homme. Mon quotidien serait tellement plus agréable auprès d'elle, même si la vie ne peut pas être vraiment agréable en cette période de guerre. Elle me manque.

Il est 15 heures 35, je m'impatiente et je m'inquiète, ce n'est pas dans ses habitudes d'arriver en retard. J'entends frapper à la porte, la frappe est assez violente, je ne reconnais pas la douceur d'Isabelle... Je me décide tout de même à aller ouvrir avec méfiance.

J'entrouvre la porte et j'aperçois devant moi trois soldats vêtus de l'uniforme de la Gestapo. J'essaie, malgré mon anxiété, de paraître le plus naturel possible...

Je demande : « - Bonjour, que puis-je faire pour vous ? »,
L'un d'eux me crache : « On t'emmène vermine ! »

Je m'alerte : « *La cheminée !* », j'espère qu'ils ne vont pas s'attarder dans la fouille de mon appartement. Si jamais ils trouvent toutes mes caches je m'en voudrais jusqu'à la fin de mes jours. Tous mes protégés sont en danger... Je ne pense plus qu'à leur sort. S'ils venaient à être déportés ? Je me mets donc à prier de tout mon cœur.

Enfin je me décide à répondre : « Et pour quelles raisons ? »
« On t'a dénoncé vermine, on le sait que t'aides les juifs, vieillard ! », Vieillard ? Celui qui m'a lancé cette insulte commençait un début de calvitie et cette réflexion me fait rire intérieurement car il avait indiscutablement une dizaine

d'années de plus que moi. Les deux autres me regardent d'un air sadique et vainqueur.

Ce sont eux les vermines. Où sommes-nous, nom de dieu ? Pourquoi en sauvant des vies innocentes sommes-nous soumis à une punition qui s'avère mortelle ? Qu'est donc devenu l'Homme ?

Je me rappelle, Isabelle ! Je regarde l'heure, 15 heures 47. Tout à coup je suis heureux qu'elle arrive en retard alors que 10 minutes plus tôt cela m'a agacé. Il ne faut pas que je fasse trainer l'arrestation. Il faut qu'ils m'emmènent immédiatement car si Isabelle arrive d'une minute à l'autre, elle aussi sera en danger.

« Alors, nous y allons ? », demandai-je. Je m'attarde le moins possible car si je les fais attendre, l'envie de retourner mon appartement leur viendra à l'esprit et Isabelle risquera d'être arrêtée.

« Ouais. » Ils m'agrippent le bras et me trainent violemment jusque la voiture.

Ils sont stupides... Comment peut-on être aussi naïf et ne pas fouiller dans l'appartement d'une tête d'un réseau. Tant de documents pourraient être découverts ? Et puis comment ont-ils pu me démasquer ?

« Comment êtes-vous au courant ? »

Le cadet se moque : « Pff facile, un de tes clients t'a simplement dénoncé en voulant protéger sa femme. Mais ce qu'il ne sait pas c'est que sa femme on va aller la rechercher demain ». Tous ricanent : « Cette race doit être complètement exterminée sans pitié et sans contrepartie, c'est tout simplement une stratégie mise en place pour avoir le nom de la tête du réseau... Et on t'a eu. »

J'avais raison, ils sont stupides... Ils ne sont même pas capables de trouver mon nom seuls, ils ont besoin d'une âme sensible et aimante pour faire du chantage. Je ne peux pas en vouloir à cet homme, je le comprends. Ce qui me gêne le plus dans cette histoire, ce n'est pas ma mort prochaine ou sa trahison par rapport au réseau mais le fait que ces ordures vont tout de même s'en prendre à cette pauvre femme et à ce pauvre homme en lui retirant sa raison de vivre et même peut-être la mère de ses enfants. Penser à cela me déchire le cœur.

On arrive à Sainte-Barbe à Saint-Léonard. Je n'ai pas parlé sur la route, eux gloussaient en se racontant des blagues et des anecdotes idiotes sur les juifs qu'ils avaient sûrement déjà entendues une dizaine de fois. Je me répète... Je les trouve tellement stupides.

Ils m'enferment dans une cellule, je me demande dans quel camp de travail je vais être déporté.

Dans le bureau, j'entends qu'on parle de moi ;

« On l'a eu, Chef, c'était un jeu d'enfant. Et maintenant, il ne pourra plus aider toutes ces vermines de juifs et sera puni pour son délit ».

« C'est bien Schauzen, vous aurez votre rémunération. »
« Demain on va chercher Pascaline Hiertz, l'épouse de Figher, celui qui nous a livré Van Den Bergh pour la peau de sa femme. » « Pascaline Hiertz ! C'est donc elle et c'est donc lui Jean Figher qui m'a dénoncé... C'est injuste, ils ne peuvent pas faire ça, ils ont des enfants, ils se sentent enfin libres et ils vont tout leur enlever. Ca me donne envie de me révolter, mais à quoi bon, ça ne ferait qu'envenimer leur haine ».

« Bien, à quelle heure ? », demande le Chef,

« A 15 heures. Je la placerai dans la même cellule que le vieux, ça risque d'être drôle », se marre Schauzen.

« Tu es trop vicieux Schauzen ! » lâche le Chef.

C'est vrai ce Shauzen est un vrai pervers, est-il humain ? Comment peut-il éprouver tant de plaisir devant la souffrance ? Mon corps est rempli de haine et je me demande si Dieu me pardonnera car cette journée me dégoûte de l'espèce humaine. J'ai proféré tant d'insultes envers ces monstres... Mais ils le méritent tellement.

La nuit va être longue...

Je me réveille, je ne sais pas quelle heure il est. En tout cas il fait plein soleil en ce premier mai 1943. J'attends, je n'entends pas de bruit dans le bureau voisin, j'en déduis qu'il doit être 15 heures et qu'ils sont partis chercher Pascaline. Je patiente encore, mon cerveau se vide et je ne pense plus à rien. J'ai très mal

dormi, je me réveillais sans arrêt : peur, cauchemars, maux de tête, maux de ventre, vomissements, j'ai même été incontinent... Une nuit affreuse, vivement que tout cela s'arrête.

Je patiente.

J'entends enfin du bruit, des pleurs d'une femme, des cris de douleurs physique et psychique, cela me déchire le cœur.

Un SS ouvre ma cellule, je présume que c'est Schauzen : il a ce regard sadique, ce regard qui se nourrit de peur et de souffrance.

« SCHAUZEN CALME-TOI ! Ils auront besoin d'elle au camp », crie le Chef.
« Bien Chef. Tiens ! De la compagnie, vieillard ! » Je lui crache dessus. Il me sert une énorme gifle et il referme la porte.

Elle est assise sur le tabouret à côté du lit en fer sur lequel j'ai mal dormi, elle pleure à chaudes larmes.

« Je ne comprends pas, Jean m'a dit que je n'avais plus rien à craindre que c'était fini, qu'il s'était arrangé, qu'il avait expliqué que je m'étais convertie au catholicisme bien avant la guerre. Je ne comprends pas, je ne comprends pas... », sanglote-t-elle.

Je ne sais que répondre, je ne veux pas lui dire ce que son mari a fait pour elle, même si, moi, je le comprends. Elle risque de lui en vouloir d'avoir mis d'autres vies en danger en dénonçant un réseau important seulement pour sa vie. Je ne veux pas qu'elle garde une mauvaise image de son mari qu'elle aime tant.

« Mes enfants, mes pauvres enfants que vont-ils faire sans moi ? », continue-t-elle. Soudainement elle se tourne vers moi. « Et vous, que faites-vous là ? »
« Et bien... Je suis juif, j'ai été pris dans la rue lors d'un contrôle, je n'avais pas de faux papiers. »

« Oh c'est dommage ! Vous auriez dû être en contact avec l'Avocat Van Den Bergh, un brave homme, c'est lui qui m'a fait mes papiers et qui a aidé un grand nombre de juifs, d'ailleurs il le fait encore. Vous n'avez jamais entendu parler de lui ? »

Je souris. « Maintenant c'est trop tard, à quoi bon parler », murmurai-je.

Et aujourd'hui ? Chi, notre témoin contemporain

Lien entre les deux témoins

Le lien entre notre témoin historique et notre témoin contemporain réside dans le fait qu'ils se sont tous deux retrouvés face à une situation de guerre. Ils vivaient un quotidien injuste et leur vie a donc été chamboulée par l'occupation de l'opposant.

Biographie de notre témoin contemporain

En 1955, une guerre opposant les capitalistes aux communistes débuta au Vietnam. Les capitalistes se trouvaient dans la partie sud du pays et les communistes dans la partie nord. Cette guerre dura 20 ans et fut remportée par les communistes.

À la fin de la guerre, en 1975, le Viêtnam devint donc un état totalement communiste.

Notre témoin, Chi, est née en 1954 à Saigon, la capitale sud-vietnamienne où elle grandit dans un bon milieu socio- économique. Son père était officier dans l'armée vietnamienne, sa mère était commerçante et elle avait 4 frères et 2 sœurs. Son père prit sa retraite en 1973, c'est-à-dire 2 ans avant la fin de la guerre. Ils ne furent pas trop affectés par la guerre car les affrontements ne se passaient pas à l'intérieur de la capitale même, mais plus au nord. À partir de 1972, les nord-vietnamiens et les sud-vietnamiens se mélangèrent dans Saigon. C'était donc difficile d'identifier ceux du Nord et du Sud car ils étaient tous des Vietnamiens ! Chi vivait dans ce climat tendu et incertain, avec ses frères et sœurs qui continuaient leurs études. La difficulté pour les étudiants était que s'ils ne réussissaient pas leur baccalauréat du premier coup, ils étaient envoyés directement à l'armée. Heureusement pour la famille de Chi, ils le réussirent tous.

En 1975, lorsque les Nord-Vietnamiens ont gagné la guerre, ils diffusèrent le communisme dans tout le pays et mirent en place un système de déportation afin d'envoyer les partisans du régime capitaliste vers des camps de concentration. Des soldats vinrent chercher le père de Chi en lui disant de préparer ses affaires pour quelques jours, car on allait lui apprendre le nouveau régime mis en place. Il fut, en fait, déporté dans un camp de travail, tout comme des milliers d'autres personnes.

C'est seulement en 1978, c'est-à-dire trois ans après, que Chi reçut des nouvelles de son père. Une femme débarqua chez eux avec un papier sur lequel était inscrit que son père était gravement malade et se trouvait à l'hôpital d'Hanoï. Cette femme vivait la même situation, son mari était hospitalisé aussi. La mère de Chi partit à la recherche de son mari, non sans prendre de risques. Une fois arrivée à l'hôpital, elle apprit qu'il était mort deux jours plus tôt et qu'il était enterré hors de Hanoï.

Le nouveau régime continua de s'installer. Les communistes ouvrirent une grande chasse aux capitalistes; dans chaque quartier, la police militaire surveillait tout. Il y eut des changements au niveau scolaire; des heures de cours de politique furent imposées dans le programme à l'université afin d'initier les étudiants à une idéologie communiste. Ils furent contraints d'aider dans les champs, pour avoir des capacités manuelles au cas où le travail donné par le régime ne serait pas celui qu'ils voulaient. Ces séjours dans les champs étaient vécus comme une distraction pour ces étudiants, un moment où les filles et les garçons se côtoyaient différemment ! Une fois diplômés, ils ne choisissaient pas leur emploi, c'était le régime qui attribuait le travail. Les gens vivaient dans la peur, ils ne pouvaient pas choisir leur profession, ils n'avaient pas leur mot à dire, c'était l'état qui décidait tout.

Malgré ces conditions de vie, Chi dit que la police communiste du Viêt Nam était « douce » par rapport à celle du Cambodge par exemple. En effet, les Khmers Rouges avaient massacré et déporté une partie de la population après leur victoire.

Elle se souvient d'une nuit où des étudiants et elle-même avaient été réveillés et emmenés dans un bus sans savoir où ils se rendaient. On les avait emmenés dans un entrepôt où ils avaient dû faire des calculs de transfert d'argent (sans

calculatrice !) puis ils avaient dû le redistribuer. Lorsqu'elle rentra chez elle et qu'elle demanda à sa maman ce qu'il se passait, celle-ci lui expliqua que l'argent avait été dévalué. Ainsi, beaucoup de Vietnamiens perdirent leur argent ce qui causa une grosse vague de suicides car ceux qui avaient beaucoup d'argent se retrouvèrent sans rien. Heureusement pour elle, sa mère avait converti leur argent en or. La famille perdit de l'argent, mais elle réussit à subvenir à ses besoins grâce à l'or. Chi admire beaucoup sa maman sa la réaction et pour son le courage.

À la fin de ses études scientifiques, Chi gagnait sa vie en vendant du sucre sur le marché. L'état ne lui avait pas donné le travail attendu donc elle ne pouvait pas pratiquer le métier de chimiste tant que l'état ne lui en donnait pas le droit. Pourtant, beaucoup de postes de chimistes étaient libres. Elle soupçonne le gouvernement de ne pas lui avoir laissé le droit de pratiquer le métier de chimiste à cause de son père qui était officier sous l'ancien gouvernement. Elle était révoltée et furieuse face à cela et trouvait vraiment injuste qu'elle ne puisse pas exercer le métier pour lequel elle avait étudié de longues années et détestait son travail sur le marché.

Son frère vivait la même situation qu'elle. Il avait réussi tous ses examens et voulait devenir architecte. Il était particulièrement observé par la police et était souvent questionné afin de voir si sa mentalité correspondait bien au communisme. Ils vivaient dans la peur des soldats.

Sa famille vivait une injustice à cause du statut de leur père auparavant soldat et ses frères et sœurs n'avaient pas le droit d'avoir un travail stable et en lien avec leurs études.

Un de ses frères envoyé en Belgique par son père se maria et se porta garant pour elle, sa mère et ses deux sœurs pour qu'elles puissent venir en Belgique.

Ainsi, en 1980, elles arrivèrent chez nous, en tant que réfugiées politiques. Si jamais elles enfreignaient une règle, c'étaient les personnes qui s'étaient portées garantes qui devaient payer. Chi dut refaire des études. Elle ne parlait pas français alors que son frère, sa sœur et sa mère l'avaient appris au lycée français au Viêt Nam. Chi, elle, n'y était pas allée car elle avait passé des tests d'inscription et avait pu se rendre à l'école gratuite du gouvernement. En 1984, après ses

études réussies sans problème malgré sa méconnaissance du français, elle trouva un travail, ce qui lui permit d'obtenir la nationalité belge.

Depuis qu'elle est en Belgique, elle est retournée plusieurs fois au Viêt Nam et raconte que leur ancienne maison appartient à l'état et loge 4 à 5 familles différentes. Elle dit également que même si le régime communiste est toujours en place, elle trouve la vie différente de celle qu'elle vivait lorsqu'elle est partie.

Quand elle parle de son histoire, elle n'éprouve pas beaucoup de haine ni de rancœur, Chi dit que le gouvernement communiste du Viêt Nam n'est pas aussi brutal qu'en Russie ou au Cambodge, elle précise d'ailleurs que son pays a été en guerre avec le Cambodge pour arrêter les communistes cambodgiens, les Khmers Rouges. Elle a cependant beaucoup souffert étant jeune à cause de la guerre qui lui a enlevé son père, l'a empêchée de travailler et l'a fait vivre dans la peur pendant des années.

Nous avons choisi de travailler sur le témoignage de Chi car cela nous permet de connaître le point de vue d'une Vietnamiennne ayant vécu la guerre et l'arrivée d'un nouveau régime. C'est une histoire que nous n'avons pas l'occasion d'entendre tous les jours. De plus, nous pouvons faire un parallèle avec notre témoin historique, résistant durant la Seconde Guerre Mondiale. Effectivement les deux témoins ont vécu une guerre, la montée d'un régime totalitaire, ils ont été privés de liberté, de droits et se sont trouvés face à des situations injustes.

Théorie psychologique

Conditionnement opérant : Skinner

Un second lien entre une théorie psychologique et le récit est la psychologie comportementale et plus précisément le conditionnement opérant. Cette expérience, réalisée par le psychologue Burrhus Skinner, consistait à observer et analyser le comportement d'un rat en fonction des punitions ou des récompenses qu'il recevait. En d'autres termes, un rat était placé dans une cage. Lorsque la lumière était verte et qu'il appuyait sur le levier, il recevait de la nourriture. Alors que si la lumière était rouge et qu'il actionnait le levier, il recevait une petite décharge. Cette mise en situation connut des variantes qui

permirent de mettre en place les analyses de Skinner. Il comprit que le rat apprenait à appuyer sur le levier au moment opportun et il conclut que le rat réagissait selon la loi de l'effet.

Le conditionnement opérant repose sur deux termes le renforcement et la punition, ceux-ci peuvent être positifs ou négatifs.

- Un renforcement positif est le fait de rajouter quelque chose d'agréable pour que le comportement se reproduise.
- Un renforcement négatif est le fait d'enlever quelque chose de désagréable pour que le comportement se reproduise.
- Une punition positive est le fait de rajouter quelque chose de désagréable pour que le comportement ne se reproduise plus.
- Une punition négative est le fait d'enlever quelque chose d'agréable pour que le comportement ne se reproduise plus.

Théorie appliquée au témoin contemporain

On retrouve ce type de psychologie dans le témoignage, le nouveau régime communiste continue à punir les partisans de l'ancien régime. De fait, en ajoutant du travail supplémentaire aux étudiants, cela les pousse à ne plus continuer à défendre leurs convictions. De même, en refusant de donner du travail à **Chi** correspondant à sa qualification de chimiste, on lui enlève son droit de pouvoir exercer dans la profession qu'elle a choisie, et cela, car son père était officier pour le régime capitaliste. A cela s'ajoute le fait de déporter les opposants, on les enlève à leur famille pour montrer que s'ils continuent à supporter le capitalisme ils peuvent les arrêter. Toutes ces mesures ont comme but d'empêcher les Vietnamiens de penser et transmettre leurs points de vue et idées à propos du système.

Théorie appliquée au témoin historique

Nous pouvons retrouver cette théorie dans la vie d'**Albert Van den Berg**, il y a un renforcement positif qui l'a motivé dans son travail de résistance, il ressentait un sentiment de satisfaction personnelle lorsqu'il agissait pour la cause des juifs, cela le poussait à continuer ses actions. Il y a aussi un renforcement négatif, car ses impressions d'inutilité face à ces injustices s'atténaient. Le fait que les Allemands l'aient arrêté engendre chez M. Van den Berg une punition positive : se retrouver en prison. Suite à l'enfermement, il est privé de toute liberté, ce qui correspond à une punition négative.



Détails de la valise d'Albert Van den Berg, Exposition aux Territoires de la Mémoire, 23 mai 2015. Photos de Monique Perilleux.



Texte anglais : La résistance au XXIe siècle

Resistance Nowadays

Our senior year in Saint Jacques is different, it is influenced by a project: « Train des 1000 ». This is about World War 2, deportation and resistance. At the end of the school year, some of us will go to Auschwitz where we will have the opportunity to take part in a great experience.

When I think about resistance, I associate it with dictatorship. In the world, unfortunately, there are still a lot of countries where human rights are not respected, but where some people resist. Sometimes the smallest of their actions can be the most symbolic and powerful ones. For example, on a Ukrainian town square, a citizen played the piano during the tensions with Russia. That kind of little gestures shows the power of non-violence and the desire for freedom.

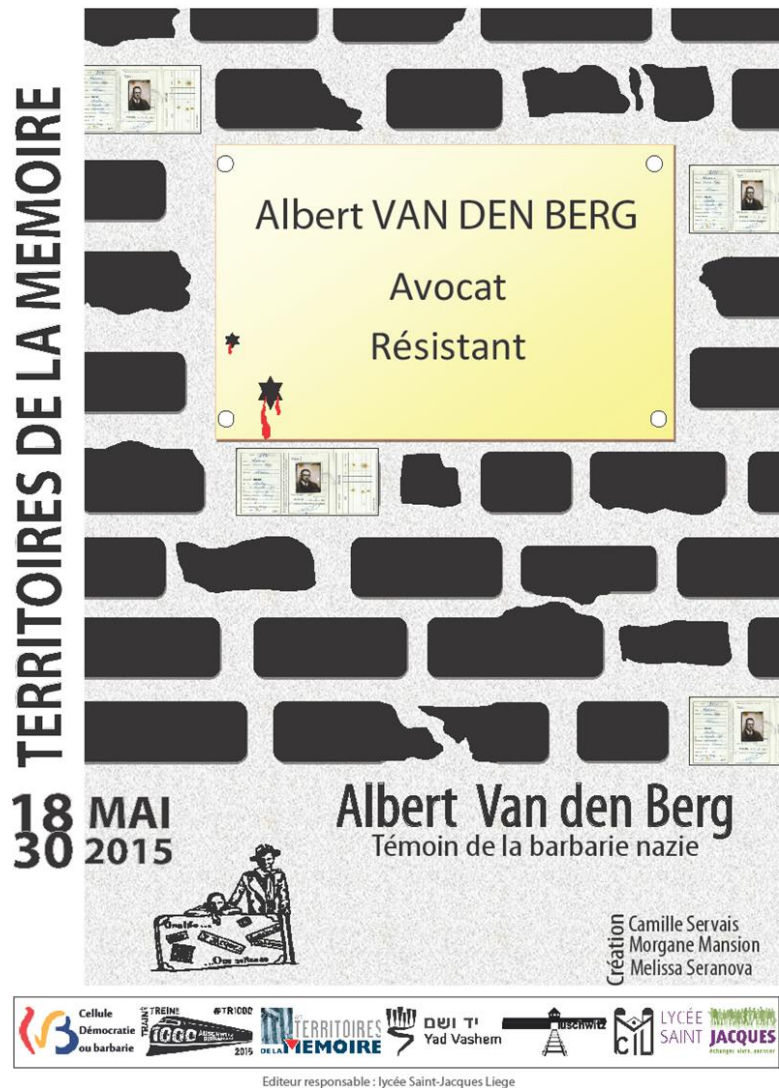
We don't necessarily have to live in dominated countries to see the emergence of resistance fighters. Men can also resist against any sort of pressure or oppression. In our countries there are people resisting for our free will or people fighting against the influence of the media. Actually, it is very important not to trust everything in our life blindly. That means we have to keep a critical mind and we must not trust wrong statements and stories. That is also resistance. One of the biggest sorts of resistance we have seen recently is the solidarity after the terrorist act against Charlie Hebdo. Our freedom was at stakes and we had to show our disagreement. It was resistance against violence.

Therefore, we can all become a resistance fighter because there is always something to fight for. Even if we live in a free country, we have to protect our democratic state.

Dans les coulisses : un projet d'affiche, une valise et des impressions...

Une affiche :

Nous avons décidé de recréer la façade du cabinet d'Albert Van den Berg pour illustrer sa fonction d'avocat. Sur la plaque, il est noté au même niveau les termes « avocat » et « résistant », cela montre qu'il était à la fois pleinement les deux. On peut aussi y remarquer deux impacts de balle en forme d'étoile juive, cela représente le sacrifice et les risques qu'il a pris pour la résistance ainsi que le fait que ce soit un juif qui ait causé son arrestation. Ensuite, pour symboliser le trafic de fausses cartes d'identité, nous en avons inséré dans le mur de briques.



Une valise :

- Le miroir.
- Une grande quantité de cartes d'identité et des cartes de ravitaillement imprimées seront éparpillées dans la valise afin d'illustrer les actions du réseau.
- Une vierge sera disposée dans la valise ainsi qu'une bible vu qu'il était fort croyant .
- Une "toge d'avocat" sera pliée au fond de la valise pour représenter sa profession.



Territoires de la Mémoire, le 30 mai 2015, Photo d'Anne Salien

Des impressions :

Camille SERVAIS : « Nous nous sommes documentées et intéressées à la vie d'un résistant peu connu et cela était un bel acte pour commémorer sa mémoire. »

Morgane MANSION : « Ce travail nous a permis de faire une vraie recherche d'historien en nous permettant de nous servir de tout ce que nous avons appris les années précédentes. »

Mélissa SERANOVA : « Ce travail nous a permis de connaître un homme mémorable et d'honorer son geste. »



« 28 histoires parmi des millions d'autres...



Les 23 jeunes du Lycée Saint Jacques participant au « Train des 1000 » 2015. Auschwitz.
Photo Catherine Moreau.

...et aujourd'hui 84 étudiants porteurs de mémoire pour ne jamais oublier ! »

LYCÉE SAINT-JACQUES

échanger, vivre, avancer



Le Lycée Saint-Jacques a été sélectionné pour participer au « **Train des 1000** » 2015, un voyage mémoriel vers Auschwitz, sur la base d'un projet interdisciplinaire mené en collaboration avec les Territoires de la Mémoire.

La vie de **28 témoins** de la barbarie nazie sera évoquée dans **28 valises** accompagnées de productions connexes (affiches, livrets, cartes postales) et d'une situation actuelle évoquant «en miroir» celle du témoin du passé.

Les étudiants de Saint-Jacques déposeront leurs «valises-miroirs» dans l'Espace Rencontre de la Bibliothèque George Orwell au 2^e étage de la Cité Miroir à Liège du 18 au 30 mai 2015.



www.Lyceesaintjacques.be

Lycée Saint-Jacques
Rue Darchis, 35
4000 LIEGE

04 223 30 37

Responsable du projet:
Anne Vandergeten
A.Vandergeten@lsjl.be

Projet interdisciplinaire: Anne Toppets, Anne Marrant, Dominique Kreuzsch, Sophie Grand'ry, Hubert Gerin, Julien Dresselaers, Camille Lorenzi, Sylvain Gulpen

Adresse du groupe : Train@lsjl.be



warveterans.be

